



Malade pendant mes congés payés

Par **halim**, le **03/09/2010** à **15:37**

Bonjour,rrnrje me suis mis en arret maladie pendant mes vacances.rnrnai je bien le droit de recuperer les jours au j etait malade comme jour de vacance.

Par **chris8610**, le **03/09/2010** à **19:48**

Bonjour,rrnrLes congés sont vu en droit comme une interruption du contrat de travail. Seul les arrêts maladies ayant lieu pendant la periode de travail peut etre pris en compte.rnrnDans votre cas, l'arret maladie n'a pas de consequences sur vos vacances. Vous ne pouvez pas recuperer vos jours.rnrnCoordialement.